Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

Québec

Direction de santé publique

COLLOQUE santé sécurité

Aménagement poutre monorail

23

CONCOURS RÉALISATION 2017

Nom de l'entreprise :	Mine Canadian Malartic
Catégorie de Risque :	Ergonomique
Description du problème à résoudre :	Lors de l'extraction des boulons de retenue des plaques de revêtement du broyeur SAG, les employés doivent utiliser un marteau mécanisé. Considérant le poids important de cet outil, ce dernier est suspendu à un monorail à l'aide d'un câble de levage. Lors de l'utilisation du marteau, 4 employés doivent être présents. Le problème était que 2 des poutres du monorail se trouvaient dans une zone qui nuisait à la posture des employés et qui apportait un risque important de blessure aux mains causées par les coups de recul du marteau.
Description de la mesure préventive:	À la suite de l'analyse des rapports d'entrepreneurs, une évaluation a été réalisée avec eux et il fût convenu de déplacer les poutres du monorail afin que les travailleurs puissent bénéficier d'un espace de travail sécuritaire leur permettant d'adopter de bonnes postures et d'éliminer le risque de blessures aux mains. Le planificateur mécanique senior a donc procédé à la conception du nouvel emplacement des poutres.
Résultats :	Les travaux effectués dans des postures contraignantes ont été éliminés ainsi que le risque de blessures aux mains. Du même coup, un gain d'efficacité de deux heures a été enregistré pour l'accomplissement de la tâche.
Concepteurs :	M. André Gagnon, planificateur senior mécanique
Personne ressource :	M. Olivier Brousseau, conseiller SST
Adresse courriel :	Obrousseau@canadianmalartic.com
Téléphone :	819 757-2225